



FRANCE ACTIVE

PARTENAIRE FINANCIER DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE



Crédit photo Ligue de l'Enseignement

VOUS ÊTES

- une association œuvrant dans l'éducation populaire
- une association d'utilité sociale

VOUS AVEZ

un projet de création, de développement ou de consolidation

» **BESOIN DE FINANCEMENT ?**

*FRANCE ACTIVE FINANCE ET ACCOMPAGNE
CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE PROJET*

EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS

France Active accueille chaque année de nombreuses associations de l'éducation populaire et soutient des projets très variés :

- insertion des jeunes;
- contrats locaux d'animation;
- chantiers de jeunes : aide à la réalisation de chantiers en insistant sur le caractère éducatif de la démarche;
- animations culturelles et sportives;
- opérations « vacances pour tous » : aide à l'accueil des jeunes qui ne partent pas en vacances;
- formations ...

France Active intervient sur différents types de besoins financiers auprès des associations employeuses et ayant une activité économique :

- **Financement des investissements** dans le cadre du lancement d'une nouvelle activité (équipement, travaux d'aménagements, création d'une activité d'hébergement...);
- **Renforcement du fonds de roulement** de la structure pour faire face aux aléas structurels et consolider la trésorerie de l'association;
- **Garantie d'un emprunt bancaire**

» France Active propose aux associations d'éducation populaire des financements remboursables à **taux préférentiels de 0 à 2%**, sur des durées pouvant aller jusqu'à **7 ans**.

Nos critères d'éligibilité

- >> Avoir une **utilité sociale**;
- >> Favoriser la **pérennisation d'emplois**;
- >> Exercer une **activité économique**.



Nos solutions de financement solidaires

Nom de l'outil	PUBLIC	MONTANT (jusqu'à ...)	DUREE	COUT
APPORTS FINANCIERS REMBOURSABLES				
Contrat d'amorçage associatif*	Petite association en amorçage	10 000 €	Entre 1 an et 1 an ½	Aucun
Contrat d'Apport Associatif	Petite ou moyenne association	30 000 €	Entre 2 et 5 ans	Aucun
FRIS (Fonds régional d'Investissement Solidaire)	Toute entreprise solidaire ou association	60 000 €	5 ans (7 ans dans certains cas)	2% par an
SIFA /FCP IE		1 500 000 €		
GARANTIES D'EMPRUNT BANCAIRE				
France Active Garantie	Toute entreprise solidaire ou association	50 % de l'emprunt jusqu'à 45 000 €	5 ans maximum	2% du montant garanti
AUTRES				
Le Fonds de Confiance	Appui à la réalisation d'une étude action pour toute structure qui souhaite créer une nouvelle entreprise sociale ou solidaire	20 000 €	/	/

* Dans certaines régions

Nos partenaires sur le secteur



VOTRE CONTACT

Aurélie Basse
01 53 24 26 78

aurelieb@franceactive.org

ou votre interlocuteur en région
sur www.franceactive.org

Avec le soutien de

